

## Bachelier : instituteur primaire

|                                                                         |                           |                               |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37                                               | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be    |
| <b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS               |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 48                                               | Fax : +32 (0) 65 40 41 52 | Mail : edu-mons@helha.be      |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES    |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 71 35 29 34                                               | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00                                               | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be     |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 14 Education artistique et psychomotricité 1.2          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PEIM1B14PP                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 3 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Volume horaire  | 45 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Tom CALLENS</b> (tom.callens@helha.be)<br/>           Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be)<br/>           Dominique GEBKA (dominique.gebka@helha.be)<br/> <u>HELHa Campus Mons</u><br/> <b>Peggy DAGNELIE</b> (dagnelie@helha.be)<br/>           Xavier CARLIEZ (carliezx@helha.be)<br/>           Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be)<br/> <u>HELHa Gosselies</u><br/> <b>Tom CALLENS</b> (tom.callens@helha.be)<br/>           David PRINCE (david.prince@helha.be)<br/>           Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be)<br/> <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Stéphanie FAVART</b> (stephanie.favart@helha.be)<br/>           Steve BROUCKAERT (steve.brouckaert@helha.be)<br/>           Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 30                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
  - 7.4 Pouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

#### Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|             |                                           |            |
|-------------|-------------------------------------------|------------|
| PEIM1B14PPA | Education corporelle et psychomotricité 2 | 15 h / 1 C |
| PEIM1B14PPB | Education musicale 2                      | 15 h / 1 C |
| PEIM1B14PPC | Education plastique 2                     | 15 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |                                           |    |
|-------------|-------------------------------------------|----|
| PEIM1B14PPA | Education corporelle et psychomotricité 2 | 10 |
| PEIM1B14PPB | Education musicale 2                      | 10 |
| PEIM1B14PPC | Education plastique 2                     | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Néant

## **5. Cohérence pédagogique**

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes les trois associées au domaine de l'expression artistique, qu'elle soit corporelle, musicale ou plastique

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 48

Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education corporelle et psychomotricité 2                  |                                           |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 14_PEIM1B14PPA                            | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                        | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 1 C                                       | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Xavier CARLIEZ</b> (carliezx@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 10                                        |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

A l'issue de cette AA, l'étudiant aura les bases lui permettant de créer une activité permettant de développement des facteurs psychomoteurs et de les animer aux autres élèves de la classe.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- Comprendre les principes méthodologiques d'une animation.
- Avoir les bases dans la gestion d'un groupe d'enfants.
- Détecter les points forts et faibles d'une animation.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Conception et animation d'activités motrices.

#### Démarches d'apprentissage

Animation, vécu et analyse de jeux sportifs.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Entretien personnalisé si nécessaire.

#### Sources et références

Notes de cours, expérience pratique, syllabus.

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours, expérience pratique, syllabus.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Évaluation centrée sur la pertinence de l'analyse des éléments didactiques et méthodologiques proposés lors des séances de jeux sportifs.

L'étudiant doit participer aux séances pratiques de manière active (TJ). 30% travail journalier, présence obligatoire.

70% pour l'animation pratique avec une préparation écrite et un réflexion sur celle-ci (F-B). Les 70% sont divisés en 60% (Animation et préparation) et 10% FB.

Animer une séance de jeu pratique, réaliser une préparation écrite ainsi qu'un feed-back de son activité.

En cas d'échec ou CM, l'étudiant devra représenter au Q3 son animation avec un groupe d'enfants et en amener la preuve (photos et vidéos)

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs activités d'apprentissage, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de deux points maximums au total des cotes des activités d'apprentissage de l'UE, la note de l'UE=9/20 (« échec faible »)
- Au-delà de deux points d'échec au total des cotes des activités d'apprentissages de l'UE, la note de l'UE sera égale ou inférieure à 6/20 (« échec important »)

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière |           |   | Evc       | 30 |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exm       | 70 | Exm       | 100 |

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

En cas de certificat médical report de la date de remise du travail en concertation avec l'étudiant. Si impossible ->Q3

En cas d'absence ou cm empêchant la pratique, l'étudiant devra prouver l'animation d'un groupe d'enfants au Q3 (photos, vidéos) et fournir les deux documents exigés (préparation et F-B).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS  
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education musicale 2                                       |                                               |                 |             |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 14_PEIM1B14PPB                                | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                            | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 1 C                                           | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Fabian BOSMAN</b> (fabian.bosman@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 10                                            |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                      |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Dans la continuité du premier quadrimestre, ce cours a pour but de faire prendre conscience à l'étudiant de l'importance de la musique dans le développement de l'enfant, de lui redonner confiance en lui fournissant tous les contenus dont il a besoin pour assurer des activités musicales.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

**Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :**

- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- 7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.
- 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

**Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.**

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Répertoire de chants variés et adaptés aux enfants.
- Développement de l'expression rythmique et instrumentale (pulsations, temps forts, rythme avec instruments de percussion).
- Analyse méthodologique et vocale d'une chanson.
- Découverte du monde sonore : les instruments de l'orchestre.
- Histoire de la musique : Notions des grands courants et de compositeurs importants

#### Démarches d'apprentissage

Alternance de cours magistraux et d'exercices pratiques.  
 Approche méthodologique de la pratique musicale en classe.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Une dynamique de progression est établie afin de faire prendre conscience aux étudiants des liens entre les savoirs et la pratique professionnelle. Des conseils sont donnés, des discussions sont établies pour faire progresser l'étudiant dans sa pratique.

### Sources et références

Syllabus de chansons, CDs, A pleine voix (B. Parmentier), Formation vocale du chœur (Sabine Horstmann), Le grand livre de la technique vocale (H.Pata), L'éducation musicale à l'école élémentaire (A. Matthys), La musique à la portée de tous (Recueil d'activités d'éducation musicale dans l'enseignement fondamental), Osez la musique (E. Martens et V. Van Sull)...

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Photocopies remises par le professeur.

Mise en ligne via la plateforme ConnectED : syllabus de chansons (partitions), chansons sous forme MP3, supports écrits pour les notions théoriques...

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen Oral en lien avec le contenu du cours

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs activités d'apprentissage, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de deux points maximums au total des cotes des activités d'apprentissage de l'UE, la note de l'UE=9/20 (« échec faible »)
- Au-delà de deux points d'échec au total des cotes des activités d'apprentissages de l'UE, la note de l'UE sera égale ou inférieure à 6/20 (« échec important »)

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exo       | 100 | Exo       | 100 |

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Cette AA faisant partie d'une UE composée de 3 AA qui concourent au développement de mêmes compétences, il est impératif que les 3 AA soient réussies pour valider l'UE (cf principe d'évaluation)

Le dépôt des différentes consignes sera déposé sur ConnectED

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 48

Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education plastique 2                                      |                                            |                 |             |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 14_PEIM1B14PPC                             | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                         | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                               | 1 C                                        | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Peggy DAGNELIE</b> (dagneliep@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                            | 10              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                            | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Dans la continuité du premier quadrimestre, ce cours a pour but d'élargir, par l'approche de nouvelles techniques artistiques, le développement de l'imaginaire, du sens esthétique et de la créativité du futur enseignant.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

**Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :**

- 5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- 7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.
- 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

**Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.**

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Dessin, observation :

- 1. apprendre à voir, à restituer et à transformer intelligemment.
- 2. Techniques : apprentissage de nouvelles techniques (crayons, fusain, écolines, gouaches, craies, papiers déchirés, papiers découpés ...).
- 3. Créativité : imaginer, favoriser l'expression à partir d'éléments d'observation.
- 4. Couleurs : étude de la théorie des couleurs.
- 5. Ecriture : apprendre à écrire correctement d'une façon claire et régulière au tableau noir.
- 6. Oeuvres d'art :
  - a. sensibiliser à l'art mais aussi à l'illustration.
  - b. Approcher différentes expressions artistiques.

## Démarches d'apprentissage

La méthodologie des arts plastiques se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une démarche constructiviste. Chacun devra pouvoir trouver la solution la plus adaptée à la demande tout en faisant preuve d'originalité (de créativité).

## Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiations : propositions d'exercices intermédiaires suivant la difficulté rencontrée.

Evaluations sous forme d'entretiens et de grilles de corrections commentées.

## Sources et références

- . SONHEIM Carla. Labo dessin et techniques mixtes. Editions Eyrolles, Paris 2013, 144 pages.
- . BEE SHAY. Labo collage. Editions Eyrolles, Paris 2013, 144 pages.
- . SCHWAKE Susan. Labo créatif pour enfants. Editions Eyrolles, Paris 2014, 144 pages.
- . CORFEE Stéphanie. Labo peinture pour les enfants. Editions Eyrolles, Paris 2016, 144 pages.
- . Utilisation et apport de livres d'Art et de théories sur les arts plastiques, de revues de bricolages et d'albums de jeunesse (Petit bleu et petit jaune de Léo Lionni ...).

Autres ressources intéressantes et pouvant être utiles :

- . sites internet comme « Momes.net, teteamodeler.com, Pinterest ... »,
- . réalisations d'enfants, d'anciens étudiants et réalisations personnelles.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes et photocopies.

Connected (consignes des travaux et compléments d'informations).

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Production journalière : réalisations personnelles.

*Attention : chaque travail commencé en classe doit-être réalisé par tous, même les absents.*

*Un travail non remis entraînera à l'échec total de celui-ci. Le zéro obtenu s'additionnera aux autres côtes au sein du travail journalier.*

Période d'évaluation : examen mixte.

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats des AA fonctionnent comme indicateur de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une ou plusieurs activités d'apprentissage, le calcul de la note s'effectue comme suit :

- Si échec pour un total de deux points maximums au total des cotes des activités d'apprentissage de l'UE, la note de l'UE=9/20 (« échec faible »)
- Au-delà de deux points d'échec au total des cotes des activités d'apprentissages de l'UE, la note de l'UE sera égale ou inférieure à 6/20 (« échec important »)

### Pondérations

|  | Q1        |   | Q2        |   | Q3        |   |
|--|-----------|---|-----------|---|-----------|---|
|  | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |



|                        |  |  |     |    |     |    |
|------------------------|--|--|-----|----|-----|----|
| production journalière |  |  | Trv | 75 | Trv | 75 |
| Période d'évaluation   |  |  | Exm | 25 | Exm | 25 |

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

A la fin du second quadrimestre seront évalués tous les travaux effectués durant l'année à raison de 75% et aura lieu un examen mixte à raison de 25%.

Si les résultats obtenus ne sont pas suffisants, les travaux devront être complétés ou modifiés et un examen à la mouture identique devra être représenté lors du Q3.

Pour rappel, de manière générale, cette AA faisant partie d'une UE composée de 3 AA qui concourent au développement de mêmes compétences, il est impératif que les 3 AA soient réussies pour valider l'UE (cfr principe d'évaluation).

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).